

CONLIÈGE

Sauvegarde des moulins du Jura : « Il faut préserver les petites structures »

Samedi 30 octobre, à l'invitation du président, Gérard Papillon, l'Association de sauvegarde des moulins du Jura tenait son assemblée générale en salle de Conliège, où son conseil d'administration a été reconduit dans l'attente de l'élection d'un nouveau président.

Moulins à céréales, à chanvre, à huile, forges, scieries, tourneries, électriques, c'est près de 1 200 moulins qui avaient été répertoriés en 1900 dans le Jura. Aujourd'hui, il n'en reste que 800, restaurés ou en vue de l'être, principalement pour produire de l'énergie électrique. Ce passé, l'Association de sauvegarde des moulins du Jura, qui compte près d'une cinquantaine d'adhérents, tient à en préserver l'héritage. Et c'est dans cette optique qu'elle agit et milite en faveur de ce qui est, rappelle-t-elle, le premier patrimoine du Jura.

Lors de l'assemblée générale, la loi Climat 2 et résilience a été au centre des débats, elle préconisait entre autres la suppression des seuils sur les cours d'eau. « Dans la bataille que nous avons livrée, nous, partisans de la petite hydroélectricité, nous avons gagné s'est réjoui Jean-Paul Duchemin, vice-président de l'association. Ce projet de loi prônant ladite continuité



Avant les châteaux, les églises, et autres bâtiments, les moulins sont classés comme premier patrimoine du Jura. Photo Progrès/Denis COURDIER

écologique condamnait une part majeure du potentiel de développement de l'énergie hydraulique de nos sites. Elle a été fortement amendée à la suite de notre combat. »

« Produire à proximité est notre atout »

Dix pourcents de la production d'énergie d'origine hydraulique en France proviennent de toutes petites structures qu'il faut préserver, ont martelé les différents intervenants. « Les petits moulins

ont un potentiel hydraulique, produire à proximité est notre atout. » Charlotte Malguyre, étudiante en architecture, l'a confirmé en dévoilant le résultat de son étude réalisée en Petite montagne et démontrant cette potentialité le long du Suran et la Valouse.

L'association qui défend et aide dans leurs projets les propriétaires de moulins pense déjà à l'année 2022 avec une visite du barrage de Génissiat et la fête des moulins programmée les 25 et 26 juin.

De notre correspondant,
Denis COURDIER